

prison, c'était lui. Un jour, il avait voulu revoir non seulement ces grands bois et ces landes désertes où s'était écoulée son enfance, mais ces deux grandes dames qu'il avait aimées comme des sœurs, et il était revenu en Bretagne.

« En apprenant qu'il offrait de faire des révélations, le marquis de Tréveneuc, assuré d'en obtenir de précieux renseignements, partit aussitôt pour Pierrie avec les baillis de Derval et de Guéméné-Penfaz. Votre père aussi les accompagnait. Il venait d'arriver. Il avait enfin quitté la table de jeu où était venu le surprendre la nouvelle du double malheur qui le frappait.

« Interrogé, le bohémien raconta simplement ce qui sait :

« La veille, il s'était pris de querelle avec un jeune homme qui avait insulté une des femmes de sa tribu, et ayant été frappé par lui, il l'avait, dans l'empirement de sa colère, châtié plus sévèrement qu'il n'en avait d'abord l'intention.

« Il prit aussitôt la fuite, et ayant bientôt appris qu'on était à sa poursuite, pour ne pas compromettre les siens, il était allé se cacher dans le Val Mau-lit, au milieu de ces buissons que vous apercevez à droite du ruisseau.

« Il y rêvait assez tristement aux moyens de rejoindre sa tribu, à laquelle il avait ordonné de prendre les devants, lorsque, dans le sentier qui conduit au pont, il entendit un pas de cheval. Un peu effrayé, il écarta les branches pour tâcher d'apercevoir le cavalier au moment où il franchirait le pont. Il l'aperçut, il le reconnut même : c'était le lieutenant Lalandec.

« Il se levait déjà, tout joyeux, pour courir à lui. Mais au même instant, de l'autre côté du ruisseau, dans le sentier, un second cavalier parut. D'un mouvement brusque, le bohémien se rejeta derrière les buissons qui l'abritaient ; et de cette retraite il assista invisible, mais voyant tout, à ce qui se passait ensuite.

« En se rencontrant, le lieutenant Lalandec et le cavalier inconnu s'étaient abordés ; ils avaient même, à en juger du moins par leurs gestes, car la voix n'arrivait pas distincte jusqu'au bohémien, échangé quelques paroles fort vives.

« Puis tout à coup, et par un mouvement plus prompt que l'éclair, l'inconnu avait saisi un pistolet dans les fontes de sa selle et l'avait déchargé à bout portant sur la poitrine du lieutenant Lalandec. Celui-ci avait poussé un grand cri et chancelé un instant ; puis la bride s'étant échappée de sa main, et, perdant l'équilibre, il avait roulé sur le pont, et du pont dans le ruisseau fort profond en cet endroit.

« L'inconnu demeura d'abord immobile, comme épouvanté du crime qu'il venait de commettre. Mais, au bout d'un instant, rappelé sans doute à lui-même par le soin de sa propre sûreté, d'un mouvement brusque, il ramena son cheval en arrière, et sans songer que le pistolet, instrument du crime, avait glissé de sa main détendue par l'effroi et restait sur le pont comme un indice révélateur, il s'enfuit au galop et ne tarda pas à disparaître.

« Tout cela s'était passé si vite que le bohémien, l'eût-il voulu, n'eût pu porter secours à Lalandec ni arrêter son assassin. Il n'y songea pas, du reste, tant la surprise et l'horreur l'avaient paralysé, et, lorsqu'il eut repris possession de lui-même, il se hâta de s'éloigner, craignant, si des témoins survenaient, qu'on ne l'accusât d'être l'auteur du crime.

« Le lendemain, il fut arrêté par la maréchaussée, et, in-

struit de la découverte du meurtre, il avait cru de son devoir d'informer la justice de ce qui s'était passé.

« Pressé de questions, le bohémien ne varia jamais dans ses réponses ; mais on ne put lui arracher un mot de plus. Tout ce que put en tirer M. Ardouin, qui dirigeait l'interrogatoire, c'est qu'il ne connaissait pas l'assassin, mais qu'il l'avait parfaitement vu et que, si jamais il était confronté avec lui, il le reconnaîtrait sans peine.

« Le bohémien fut renvoyé dans sa prison, et, de nouveau, les magistrats se transportèrent sur les lieux. Tout ce qu'ils purent découvrir, ce furent des traces de pas de chevaux qui avaient échappé lors du premier examen, et dont la direction confirmait les dires du prisonnier. Mais de l'assassin lui-même, et du corps du lieutenant Lalandec, ils ne trouvèrent rien, pas même le plus faible indice qui pût les diriger dans leurs investigations. Et jus-qu'à ce jour le même mystère a plané sur ce crime, car on ne put même pas savoir où avait été acheminé le pistolet ramassé sur le pont.

« Le vieux M. Ardouin peut mériter la réputation qu'il a d'être un magistrat aussi équitable que sévère. Mais volontiers il incline au soupçon, surtout lorsque l'homme amené devant son tribunal est, comme nous autres bohémiens, un homme sans demeure ni ressources fixes, ce que vous appelez un vagabond, et alors du soupçon, il glisse trop facilement à la dureté et à l'injustice.

« Il était difficile de retenir le bohémien en prison après une pareille déclaration, spontanément apportée devant le tribunal. Le jeune homme qu'il avait frappé était hors de danger, et reconnaissait d'ailleurs, que, dans cette querelle, à tous ses autres torts, il joignait celui d'avoir été l'agresseur. Les quelques indices recueillis confirmaient le témoignage du prisonnier. Il n'était pas jusqu'à son affection bien connue pour le lieutenant Lalandec qui n'écartât de lui jusqu'à l'ombre du soupçon.

« Et cependant, pour le garder sous sa main et le confronter plus tard avec l'assassin, si ce dernier venait à être arrêté, M. Ardouin ne craignait pas d'élever des doutes sur son innocence. Mais ils furent repoussés avec tant d'indignation par le marquis de Tréveneuc et le comte d'Erbray, bien que votre père eût pris ce bohémien en haine, que force fut au bailli de Pierrie de le remettre en liberté.

« Il ne le fit, toutefois, qu'après en avoir obtenu la promesse de rester dans le pays pendant un an et de se présenter, dès qu'il en serait requis ; et cette promesse, bien qu'il eût pu sans scrupule la fouler aux pieds, le prisonnier l'observa fidèlement.

« Ce prisonnier, ce bohémien, c'était moi.

— Vous ? dit Edouard en fixant un regard indigné sur le visage pâle et ému de Pharold ; vous ! Ah ! je ne voulais pas le croire, bien qu'il me fût à peine possible d'en douter. Quoi ! vous n'êtes pas allé au secours de Lalandec quand vous le vîtes assailli de la sorte ? Vous n'avez pas même cherché à l'arracher de ces eaux où il était tombé blessé, mais non mortellement peut-être ?...

— Ne vous hâtez pas tant de m'accuser, monsieur d'Erbray, répliqua Pharold en relevant la tête par un mouvement plein de fierté et de dédain. Je vous ai dit ce que j'avais raconté aux magistrats, mais je ne vous ai pas dit que ce récit, bien qu'exact en nombre de points, fût la vérité tout entière.